

**La mairie recrute pour le Département de la Restauration Municipale**

## **Un-e responsable d'office**

### **Ecole maternelle Macé**

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

**Référence ROCC-022023**

Au sein du Département de la Restauration Municipale et sous la responsabilité du responsable d'équipe, vous interviendrez au sein d'une école ainsi que sur les centres de loisirs de la Ville les mercredis et les vacances scolaires selon un planning annualisé. Vous serez en charge de la distribution des repas et du service dans le respect de la démarche qualité. Vous coordonnerez l'équipe restaurant et participerez à l'entretien du matériel et des locaux. Dans ce cadre, vos missions seront :

#### **Missions principales**

- Gestion de la distribution des repas, du service et des effectifs journaliers.
- Réception, contrôle et stockage des denrées et des repas dans le respect des procédures indiquées dans le manuel qualité.
- Réalisation et/ou dressage des entrées et des desserts, remise en température des plats livrés en liaison froide dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité du restaurant.
- Coordination de l'équipe du restaurant.
- Participation aux missions d'entretien des locaux mis à disposition des enfants et entretien des locaux municipaux.

#### **Profil**

- Expérience exigée en restauration collective.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et des procédures HACCP.
- Connaissance des règles d'hygiène spécifiques au nettoyage des locaux.
- Connaissance des techniques, des produits et du matériel de nettoyage.
- Connaissance des consignes de prévention et de gestes et postures.
- Sens du service public et de la convivialité.
- Aisance relationnelle avec des enfants.
- Aptitude à coordonner une équipe.
- Autonomie et rigueur au travail.

**Rémunération** : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année.

**Conditions d'exercice** : travail en journée continue les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 17h15 pendant les périodes scolaires. Certains mercredis travaillés de 8h00 à 15h00 en centres de loisirs ou réunion le mercredi de 9h00 à 12h30.

Et pendant les vacances du lundi au vendredi de 8h00 à 15h00.

- Cycle de travail annualisé, vous disposez de 25 jours de congés légaux auxquels s'ajoutent 6 jours de sujétions.
- Congés et jours de sujétions à poser sur les périodes de vacances scolaires
- Port répété de charges lourdes
- Participation employeur à la mutuelle et au contrat de prévoyance
- Comité des œuvres sociales (chèques vacances, sorties...)
- Possibilité d'avantage en nature repas pris sur site, sur demande
- Participation aux frais de transport en commun ou forfait mobilité durable
- Participation aux prestations fêtes et cérémonies sur la base du volontariat.

**Date limite de dépôt des candidatures : 17 novembre 2023**

**C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :**

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

**ou par courriel:** [courriel@ser76.com](mailto:courriel@ser76.com) ou sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)

**Sous la référence offre : ROCC-022023**